

DOSSIER DE PRESSE

4^{ème} temps de consultation :
L'avis du public sur le tracé optimisé

**Concertation publique sur les 11 gares et haltes
inscrites au programme du GPSO.**

Octobre – Novembre 2011



Fin 2011 : une avancée majeure

Cet automne 2011, le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest va connaître une avancée majeure :

Les propositions de mesures pour favoriser l'insertion des deux lignes nouvelles Bordeaux- Toulouse et Bordeaux- Espagne dans les territoires selon les hypothèses de tracé issues du COPIL du 23 juin dernier sont désormais précisées.

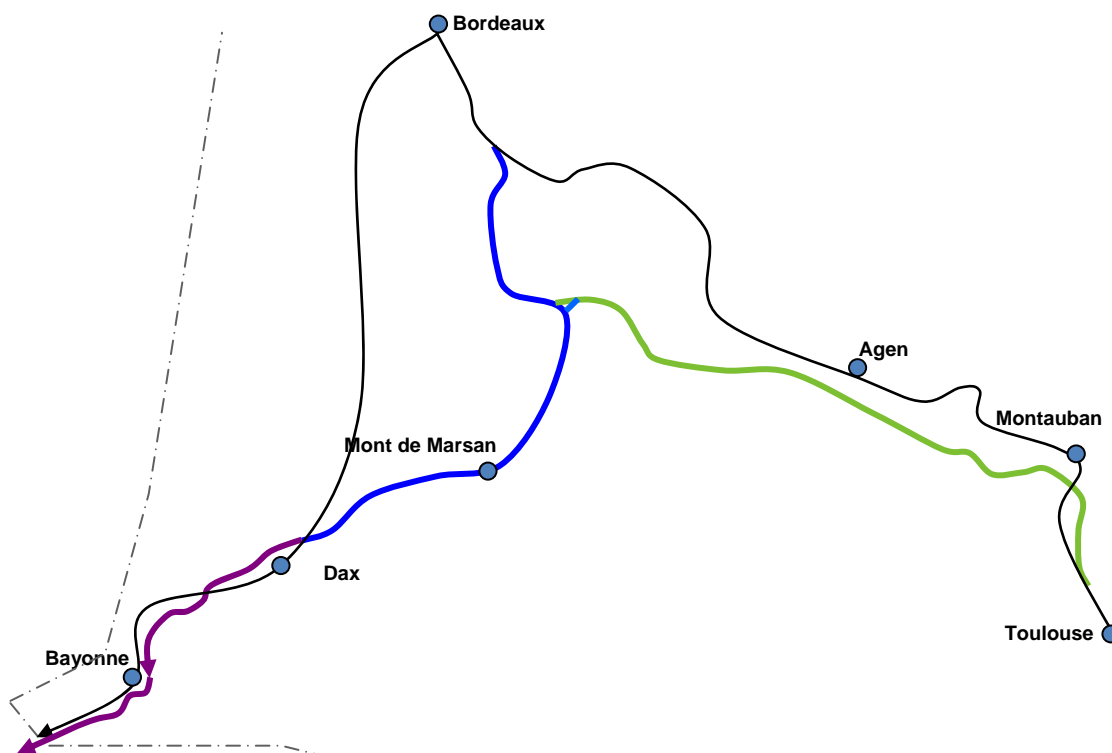
Elles vont être présentées aux habitants des territoires concernés au cours du 4ème et dernier temps de consultation.

Au cours de cette même période, un autre sujet capital va faire l'objet d'une concertation publique: **les projets de gares et de points de desserte du GPSO**.

Des documents d'information spécifiques seront mis à la disposition du public dans les communes concernées par chaque projet de gare ou halte ferroviaire.

Le public pourra ainsi exprimer sur les partis d'aménagement proposés pour ces gares ou haltes ferroviaires, mais aussi sur les nouveaux services envisagés pour les usagers.

La participation du public à ces deux temps forts de la vie du GPSO va permettre d'affiner les préconisations avant de proposer le tracé final et le programme des gares au Comité de pilotage le 9 janvier 2012, puis à la décision du Ministère chargé des Transports.



Le 4^{ème} et dernier temps de consultation du public : votre avis sur le tracé optimisé

Le 4^{ème} et dernier temps de consultation constitue une nouvelle étape-clé du GPSO puisqu'il porte sur le tracé optimisé et les mesures d'insertion proposées par RFF.

Les avis exprimés permettront à RFF d'affiner le projet des lignes nouvelles avant de le présenter le 9 janvier 2012 au Comité de pilotage, puis à la décision du Ministère chargé des Transports. Cela permettra de préparer l'enquête d'utilité publique du projet des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne prévue pour 2013.

Pour concilier la construction des deux lignes nouvelles et le respect des hommes et de la biodiversité, une méthode propre au GPSO a été mise en œuvre. Elle a consisté à identifier les zones sensibles des territoires (ainsi que les opérations en cours ou prévues) afin de les éviter au maximum.

Le tracé optimisé est donc celui qui évite au maximum les zones sensibles. Mais éviter au maximum ne signifie pas pouvoir les éviter systématiquement. Dans le cas où le projet traverse une zone sensible, des mesures sont mises en œuvre pour protéger l'environnement, l'habitat et pour réduire ou compenser les impacts occasionnés : construction d'ouvrages d'art (viaduc ou tunnel), rétablissements des circulations, protections acoustiques et visuelles, etc.

▪ **Les modalités pratiques de la consultation**

• **Les dates de la consultation**

- **du 10 au 29 octobre 2011** : sur les deux lignes nouvelles dans 5 départements (31-33-40-47-82)
- **du 21 novembre au 3 décembre 2011** sur la ligne nouvelle dans les Pyrénées-Atlantiques (64)

• **Où donner son avis ?**

Dans les mairies des communes concernées par le fuseau de 1 000 mètres ayant accepté d'accueillir la consultation, ainsi que dans certaines collectivités territoriales et partenaires de RFF. Toutes les brochures d'information et les bulletins-réponse y sont à votre disposition dans le totem GPSO.

Consultez la liste complète des 170 points de consultation des totems GPSO sur www.gpso.fr

• **Comment prendre connaissance du tracé optimisé et des mesures d'insertion proposés par RFF ?**

En consultant la brochure et le cahier de cartes par département, disponibles dans les points de consultation précédents. Chaque cahier contient plusieurs cartes représentant chacune un secteur géographique.

Sur ces cartes sont représentés, à l'intérieur du fuseau de 1 000 mètres, le tracé en cours d'optimisation et les mesures d'insertion proposées pour réduire ou compenser les impacts occasionnés.

Les cahiers de cartes et la brochure sont également consultables sur le site www.gpsso.fr

• **Comment donner votre avis ?**

Par écrit, en renvoyant à RFF le bulletin-réponse disponible dans les totems GPSO.

Par mail sur le site Internet www.gpsso.fr

Pourquoi la consultation du public dans les Pyrénées-Atlantiques ne se tient-elle pas aux mêmes dates que dans les autres départements ?

Le 31 août, le Ministre Thierry Mariani a reçu une délégation des élus du Pays basque opposés au projet de ligne nouvelle. Le Ministre leur a rappelé la nécessité de poursuivre les études en vue d'une déclaration d'utilité publique unique intégrant la section Bayonne - frontière espagnole en 2013. Il a confirmé également la création prochaine d'un observatoire des trafics et des évolutions économiques transfrontalières dont le rôle sera de partager les informations et d'alimenter les réflexions sur les prévisions de trafics transfrontalières

Cet observatoire, auquel les élus et acteurs locaux seront associés, sera ainsi un espace de concertation permettant d'évaluer les conditions et le calendrier de réalisation de la ligne nouvelle.

Le 2 septembre, le Préfet coordonnateur et le Préfet de département ont reçu à Bayonne l'ensemble des élus du Pays Basque concernés. L'organisation de la concertation dans les Pyrénées-Atlantiques a ainsi été proposée jusqu'à la fin de l'année selon un calendrier spécifique : concertation de proximité à partir de septembre, commission consultative à la mi-novembre, puis consultation du public sur le tracé optimisé de mi-novembre à fin novembre.

*Ainsi la consultation du public des Pyrénées-Atlantiques sur le tracé optimisé se tiendra en décalé par rapport aux autres départements du **21 novembre au 3 décembre 2011.***

La concertation publique sur les 11 gares et haltes inscrites au programme du GPSO.

L'arrivée des deux lignes nouvelles va permettre d'améliorer significativement la desserte du Sud-ouest, grâce à la création ou à l'aménagement de gares et haltes, en plus des gares existantes. Afin d'informer le plus largement possible les habitants et les usagers, et d'enrichir les projets d'aménagement envisagés, RFF a décidé d'organiser une concertation sur ces gares/haltes.

En plus des gares existantes, **11 gares et haltes** vont être réalisées ou aménagées pour diffuser localement les apports de la grande vitesse.

- **3 gares nouvelles pour les TaGV *** : Agen, Montauban et Mont-de-Marsan
- **2 gares existantes aménagées** : Dax et Bayonne
- **2 haltes pour des SRGV **** : Sud Gironde (Captieux/Escades) et Côte landaise (Saint-Geours-de-Maremne)
- **4 gares/haltes TER *** reconstruites** en sortie sud de Bordeaux : Bègles, Villenave d'Ornon, Cadaujac, Saint-Médard-d'Eyrans

La concertation publique portera sur les projets d'aménagement des gares et des haltes inscrites au programme du GPSO et sur les projets de rétablissement des circulations routières de Cadaujac, Saint-Médard-d'Eyrans et Ayguemorte-Les-Graves (en Gironde) dû à la suppression de passages à niveau.

Les gares et haltes : des pôles de développement urbain

L'arrivée de la grande vitesse en Aquitaine et en Midi-Pyrénées va permettre d'améliorer la mobilité locale grâce aux haltes/gares nouvelles ou réaménagées mais surtout grâce à la connexion entre trains régionaux et trains aptes à la grande vitesse.

Cette amélioration de la mobilité par un mode de transport non polluant et économique en énergie est aussi un formidable **outil d'aménagement du territoire**.

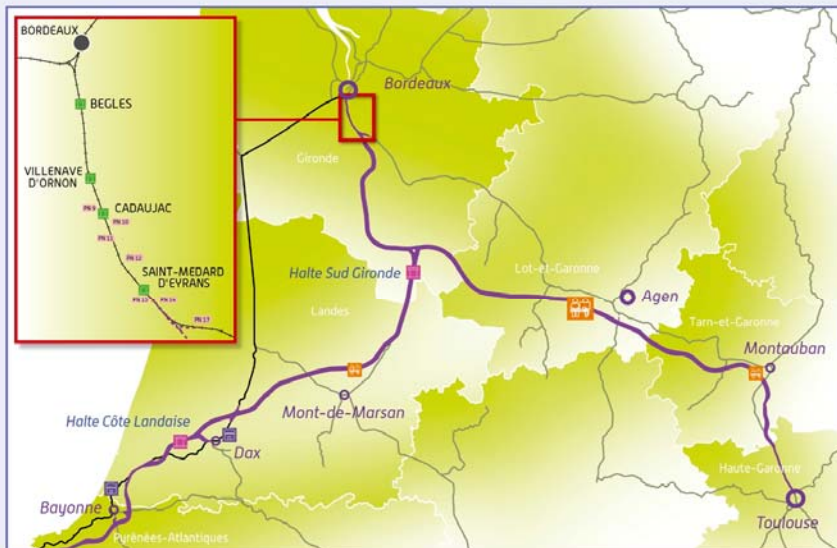
En effet, autour des gares actuelles ou nouvelles, des projets d'aménagement urbain sont déjà à l'étude, comme la création d'éco-quartiers, de zones d'activités, de quartiers d'affaires... Ces réflexions sont menées par les collectivités territoriales concernées, afin d'aboutir à des projets partagés et porteurs des dynamiques locales.

Les nouvelles gares seront aussi **des gares plus modernes**, avec une offre de services améliorée : espaces d'attente plus confortables, quais élargis, accès facilités pour les personnes à mobilité réduite, espaces d'informations optimisés ...

Enfin, les gares de demain seront conçues comme des **pôles d'échanges entre tous les modes de transport** afin de favoriser l'usage du train : réorganisation des transports publics, aménagement de pistes cyclables, zones plus importantes pour le stationnement des bus, des voitures ...

Toutes ces améliorations vont contribuer significativement à une meilleure mobilité et à un aménagement optimisé de nos territoires.


*TaGV : Trains aptes à la Grande Vitesse - **SRGV : Services Régionaux à Grande Vitesse - *** TER : Trains Express Régionaux




En plus des gares existantes, **11** gares et haltes vont être réalisées ou aménagées pour diffuser localement les apports de la grande vitesse.

 **3 gares nouvelles pour les TaGV** :**
Agen, Montauban et Mont-de-Marsan

 **2 gares existantes aménagées :**
Dax et Bayonne

 **2 haltes pour des services régionaux à grande vitesse (SRGV) :** Sud Gironde (Captieux/Escaudes) et Côte landaise (Saint-Geours-de-Maremne)

 **4 gares/haltes TER reconstruites** en sortie sud de Bordeaux : Bègles, Villenave d'Ornon, Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans.

* Concertation publique pour les 5 gares TaGV (existantes et nouvelles), concertation préalable à l'enquête publique au titre de l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme pour les 2 haltes SRGV et 4 gares/haltes TER. ** TaGV : Train apte à la Grande Vitesse.

▪ **Les modalités pratiques de la concertation**

• **Les dates de la concertation sur les gares et haltes ferroviaires**

Du 10 octobre au 5 novembre 2011

• **Où donner son avis ?**

- **Pour la gare d'Agen :** Mairies de Brax, Roquefort, Agen, Communauté d'agglomération d'Agen et Communauté de communes du Canton de Laplume en Bruilhois.
- **Pour la gare de Montauban :** sur le site www.gpso.fr
- **Pour la gare de Dax :** Mairie de Dax et Communauté d'agglomération du Grand Dax.
- **Pour la gare de Mont-de-Marsan :** Mairies de Mont-de-Marsan, Lucbardez-et-Bargues, Saint-Avit et Communauté d'agglomération du Marsan.
- **Pour la gare de Bayonne :** Mairie de Bayonne et Communauté d'agglomération Côte Basque-Adour.
- **Pour la halte SRGV sud Gironde :** Mairies de Captieux, Escaudes et Communauté de communes Captieux-Grignols.
- **Pour la halte SRGV Côte landaise :** Mairie de Saint-Geours-de-Maremne et Communauté de communes Maremne Adour Côte-sud.
- **Pour les 4 gares/haltes TER et la suppression des passages à niveau sur le périmètre :** Mairies de Bègles, Villenave d'Ornon, Cadaujac, Saint Médard d'Eyrans, Ayguemorte-les-Graves, Communauté de communes de Montesquieu (Martillac) et Communauté urbaine de Bordeaux.

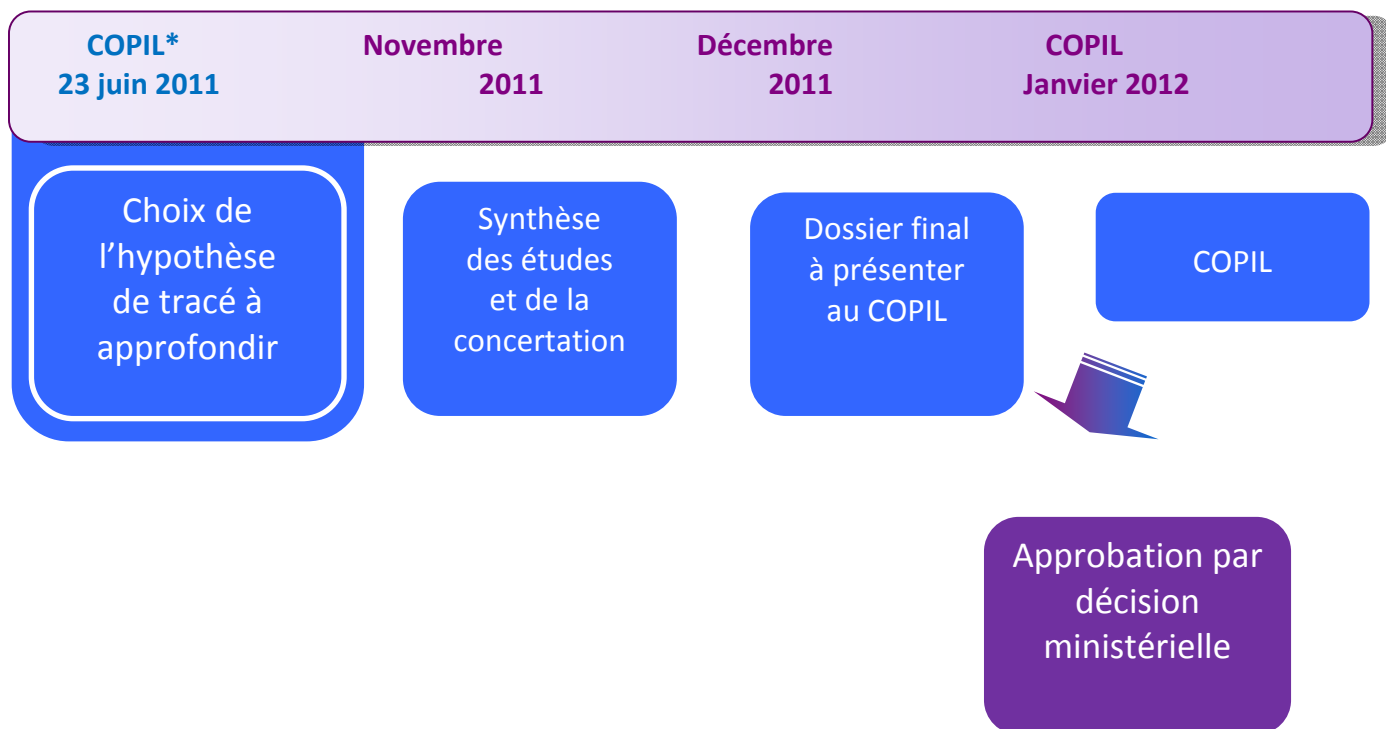
Comment prendre connaissance des projets de gares/haltes ?

En consultant les plaquettes d'information proposées dans les différents lieux publics cités précédemment ou sur le site www.gpso.fr

Comment donner votre avis ?

- **Par écrit** sur les registres d'observation disponibles dans les différents lieux publics cités précédemment.
- **Par courrier** à RFF – Mission GPSO/Gares – Libre-réponse 14370 - 33098 Bordeaux Cedex.
- **Par mail** sur le site Internet www.gpso.fr, rubrique Concertation publique.

Le calendrier GPSO



* COPIL : Comité de pilotage

Contacts Presse

En Aquitaine : Aurélia PAILLOT - 05 56 93 53 29 – 06 70 26 98 24 - aurelia.paillot@rff.fr

En Midi-Pyrénées :– Marianne MINARD 05 34 44 17 99 - 07.86.25.97.84 – marianne.minard@rff.fr